

Régions désignées:

Voir **Développement de certaines régions, Loi stimulant le.**

Règlement:*Adresse, Débat sur l':*

Il est ordonné, du consentement unanime, que le débat soit terminé après six jours au lieu de huit, 35.

Il est ordonné que le discours du trône soit étudié plus tard, le jour de l'ouverture, 6.

Ajournement, Heure de l':

Voir **Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 39-A provisoire du Règlement.**

Ajournement de la Chambre en vertu de l'article 39-A provisoire du Règlement:

Renvoi, 46.

Attribution d'une période de temps:

Voir **Procédure, Modifications de la.**

Avis de motions (Documents):

Renvoi de motions en vue d'un débat ultérieur, en vertu de l'article 47 du Règlement, 55 (2), 74-77 (4), 127, 177.

Interruption du débat, 133, 263.

Appel de la motion, qui est réservée, 132, 263.

Voir aussi **Procédure, Modifications de la.**

Avis de motions portant dépôt de documents:

Avis de motion réservé, 54, 77, 104, 127, 148, 176, 214, 253 et 324.

Dépôt immédiat de la réponse, 78.

Bills d'initiative ministérielle – Projets de résolution modificateurs:

Projet de résolution, recommandé par le Gouverneur général, visant à modifier la disposition relative aux traitements dans le bill dont la Chambre est saisie. Etude immédiate au comité plénier, adoption et renvoi au comité plénier chargé d'étudier le bill C-98 (Retraite des Sénateurs), 117-118.

Bills d'initiative ministérielle – Amendements intéressant la 2e lecture:

Voir **Amendements.**

Bills d'initiative ministérielle – Ordres tendant à la 2e lecture:

2e lecture, après débat, et renvoi au comité spécial mixte chargé d'en faire l'étude, 290-291.

Bills d'initiative ministérielle – Amendements intéressant la 3e lecture:

Voir **Amendements.**

Bills d'initiative ministérielle – Ordres tendant à la 3e lecture:

Ajournement du débat, 304.

Bills d'initiative ministérielle (Précédés d'un projet de résolution):

Lois des subsides. Voir **Subsides, Loi des.**

Projets de résolution précédant des bills d'initiative ministérielle dont l'étude est d'abord reportée à la prochaine séance, mais qui sont examinés et adoptés au cours de la même séance; présentation, 1re, 2e et 3e lectures et adoption, 32-33, 37-38.

Bills d'intérêt privé (Emanant de la Chambre):

Présentation à la Chambre et 1re lecture, 31, 53.

Bills d'intérêt privé – Ordre tendant à la 1re lecture:

1re lecture avant le rapport de l'examineur des pétitions, 322.

Bills d'intérêt privé – Amendements intéressant la 2e lecture:

Voir **Amendements.**